BAC+3 - TITRE DE NIVEAU 6 INSCRIT AU RNCP

CHARGÉ DE DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

Le chargé de développement RH et social représente l'entreprise dans les relations sociales. Il est le garant du climat social et du respect de la législation sociale dans l'entreprise dans le domaine des **ressources humaines** (recrutement, paie, formation professionnelle, prévoyance...).
Le **chargé RH** veille à la satisfaction des employés, à leur développement et à leur bien-être au sein de l'organisation. Il œuvre à mettre en place des politiques et des initiatives pour favoriser un environnement de travail productif et épanouissant. Il doit par ses actions permettre au responsable de l'entreprise d'éviter les erreurs pouvant entraîner sa responsabilité. La fonction peut également s'exercer au sein des cabinets d'expertise comptable afin d'assurer auprès des clients les conseils nécessaires à la réalisation des missions d'expertise sociale.

ADMISSION

Niveau d'entrée : Bac+2
Niveau de sortie : Bac+3
Validation : Titre RNCP
Durée de la formation : 1 an
Alternance ou Initial

- **Niveau d'admission**

Titulaire d'un Bac+2 ou titre de niveau 5 validé en ressources humaines, commerce, gestion.
Pour les délais d'admission, merci de vous reporter à notre site internet : www.supexup.fr
Nous acceptons les personnes en situation de handicap, merci de nous contacter pour d'éventuelles adaptations.

- **Les qualités requises**

Capacité d'expression, autonomie, organisation, rigueur, fiabilité, capacité d'écoute, intuition.

CONTENU DE LA FORMATION

BLOC 1 - La gestion des parcours professionnels

- Analyse des emplois, des métiers et des compétences de l'entreprise
- Identification des besoins en compétences en lien avec la stratégie de l'organisation
- Mise en œuvre de la GEPP (Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels)
- Élaboration d'une stratégie de recrutement et valorisation de la marque employeur
- Conception et pilotage d'un parcours d'intégration (onboarding)
- Accompagnement des collaborateurs dans leur évolution professionnelle
- Gestion des modifications de la relation de travail dans le respect du droit social
- Audit des pratiques RH et amélioration continue des processus de gestion des trajectoires professionnelles

BLOC 2 - La construction et l'optimisation de la politique de rémunération

- Analyser le système de rémunération de l'entreprise
- Identifier les risques liés aux pratiques de rémunération, aux techniques de paie et aux avantages sociaux.
- Participer aux revues de rémunération et analyser l'évolution de la masse salariale.
- Contribuer à la préparation des décisions relatives aux augmentations individuelles et collectives.
- Mettre en œuvre une politique de rémunération attractive
- Prendre en compte les contraintes budgétaires dans le déploiement de la politique de rémunération.
- Procéder à un audit des pratiques de rémunération
- Proposer des solutions d'optimisation du système de rémunération

BLOC 3 - La participation au développement du collectif

- Mesurer l'engagement des salariés (à partir d'indicateurs RH et de baromètres sociaux).
- Évaluer le climat social et proposer un plan d'actions correctives
- Construire une politique de qualité de vie et des conditions de travail
- Optimiser l'organisation du travail
- Contribuer au dialogue social dans le respect des obligations légales
- Mettre en œuvre une politique favorisant la mixité, la diversité, l'équité, l'égalité et l'inclusion.
- Proposer des solutions adaptées pour améliorer la performance du collectif en réponse à une évolution réglementaire ou à une problématique identifiée.

SupExup
La grande école des métiers

SUPEXUP Montpellier
1567 avenue Albert Einstein
CS 59041 - Campus des Métiers
34965 Montpellier Cedex 2
Téléphone : +33 04 99 13 63 50
E-mail : montpellier@supexup.fr

SUPEXUP Béziers
1 av du président Wilson
Rés. Chapat
34500 Béziers
Téléphone : +33 04 67 36 08 42
E-mail : beziers@supexup.fr

SUPEXUP Narbonne
8 Rue Ernest Cognacq
Quartier d'Affaires Bonne Source
11100 Narbonne
Téléphone : +33 04 68 58 74 24
E-mail : narbonne@supexup.fr

MÉTIERS PRÉPARÉS

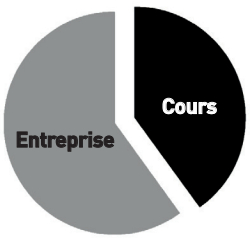
- Chargé de recrutement (talent aquisition)
- Assistant Ressources Humaines
- Chargé de missions R.H.
- Chargé de formation
- Gestionnaire de paie
- Chargé du développement des Ressources Humaines
- Consultant (recrutement, développement des carrières, formation en entreprise, Qualité de Vie au Travail)

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

- **En formation initiale : cours + stages en entreprise**

Le stage en milieu professionnel : minimum 12 semaines obligatoires.

1 semaine type :
Cours intensifs, cours d'approfondissement en petits effectifs, devoir(s) surveillé(s),
1 journée ponctuelle de stage par semaine (minimum 10 journées par an).



- **En alternance**

Rythme d'alternance : 2 jours de cours et 3 jours en entreprise par semaine + des semaines pleines en entreprise.

Pendant toute la durée de la formation, l'étudiant bénéficie d'un encadrement et suivi personnalisé par l'équipe pédagogique de SupExup et d'un tuteur professionnel en entreprise.

SupExup, école à échelle humaine, privilégie les petits effectifs qui favorisent l'échange et un meilleur apprentissage.

L'équipe pédagogique est composée de professeurs expérimentés pour les cours généraux et d'intervenants issus du milieu professionnel.

POURSUITE D'ÉTUDES

Les candidats désireux d'acquérir des compétences supplémentaires pourront poursuivre leur formation à SupExup en préparant le Mastère Manager des Ressources Humaines - Titre RNCP certifié de niveau 7.

Bac+3 - BACHELOR
Chargé(e) de Développement des Ressources Humaines

→

Bac+5 - MASTERE PRO
Manager des Ressources Humaines

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chargé de Développement des Ressources Humaines, Certification professionnelle de niveau 6 reconnue par l'État, enregistrée au Répertoire National des Certifications Professionnelles (fiche RNCP41128) par décision du directeur général de France Compétences en date du 18 juillet 2025 délivrée sous l'autorité de SOFTEC.

BLOC 1 La Gestion des Parcours Professionnels :
Mise en situation reconstituée – Étude de cas 3h00
BLOC 2 La Construction et Optimisation de la Politique de Rémunération :
Mise en situation reconstituée – Étude de cas 2h00
BLOC 3 Participation au Développement du Collectif :
Mise en situation reconstituée – Étude de cas 3h00

Dossier professionnel portant sur les 3 blocs + entretien technique face à un jury professionnel

Pour valider le titre il faut avoir validé chacun des 3 blocs.